

# UNC-INFOS

LETTRE MENSUELLE DU SIÈGE DE  
L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

N°152 - Octobre 2024 - [uncdir@unc.fr](mailto:uncdir@unc.fr)

(C) Jean-Raphaël Drahi

(C) ECPAD

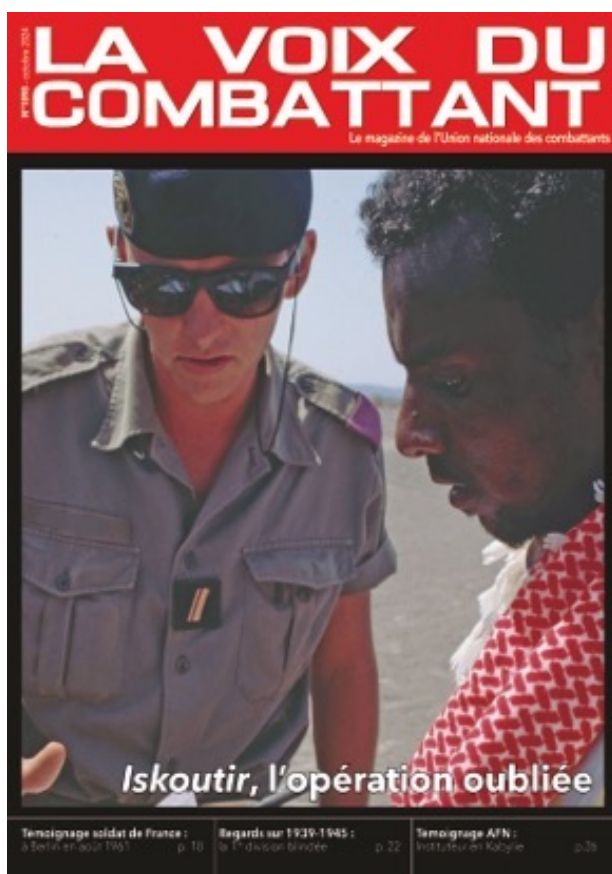
## Éditorial

La rentrée est maintenant derrière nous et *UNC-INFOS* en profite pour vous présenter le calendrier de *La Voix du Combattant* pour l'année 2025. Il est indispensable de bien se l'approprier. Vous le savez, il faut à la fois mettre à jour le fichier de vos abonnés, au risque de voir le magazine mal distribué, et envoyer dans les délais vos contributions, afin que les pages régionales de votre mensuel puisse s'enrichir, dans les délais, de toutes les contributions que les adhérents liront avec beaucoup d'intérêt !

Par ailleurs, je suis fréquemment questionné sur des sujets récurrents qui ont tous déjà été traités dans ces pages ou qui trouvent leur réponse dans le Manuel du responsable. Conserver donc cette lettre d'information, elle vous sera précieuse à un moment ou à un autre.

Xavier Pons  
Directeur administratif

## La Voix du Combattant



Une nouvelle fois, *La Voix du Combattant* met en lumière une des nombreuses petites opérations extérieures qui a jalonné ces plus de trente années d'intervention ininterrompue de l'armée française sur de très nombreux théâtres. Il s'agit de l'opération *Iskoutir*, à Djibouti, mission d'interposition entre une rébellion active au Nord du territoire et l'armée djiboutienne, déclenchée en février 1992 et qui ne prit réellement fin qu'en 1999.

Après un engagement permanent en Afrique et au Liban dans les années 70-80, l'armée française n'a cessé d'intervenir pratiquement sur tous les continents depuis la guerre du Golfe en 1990.

L'UNC compte dans ses rangs près de 10 000 adhérents qui ont participé à ces Opex. Leurs témoignages sur ces opérations extrêmement variées, tant dans leur durée, leur intensité que dans leur localisation, doivent enrichir les pages de votre magazine.

Il en est de même pour les soldats de France. Ce numéro publie le récit étonnant d'un témoin de la construction du mur de Berlin en août 1961.

Alors n'hésitez pas, écrivez-nous, vous serez publiés !

# Comités consultatifs

A l'occasion de la réunion du conseil d'administration national du 27 septembre dernier, les présidents des comités consultatifs ont été élus par les administrateurs.

- Action civique et mémoire : Pierre Saint-Macary (UNC-66)
- Action sociale et solidarité : Marie-Annick Allair (UNC-22)
- Aide aux blessés : Charles Kranzer (UNC-65)
- AEVOG : Laurence Scoupe (UNC-02)
- Associations affiliées : Philippe Schmitt (UNC-60)
- Communication et réseaux sociaux : Denis Giacomazzi (UNC-85) \* et Florent Ménier (UNC-60)
- Décoration djebel : Joël Le Cloître
- Décoration mérite : Alain Burgaud
- Finances : Jean-Pierre Thème
- Législation : Bernard Guidez
- Recrutement - reconversion : Jacques Le Bigot

\* : en l'absence de volontaire pour l'instant, le comité est présidé à titre temporaire par le secrétaire national.

# Comité consultatif social et solidarité

Le comité a tenu sa troisième réunion de l'année, le 26 septembre, sous la présidence de Marie-Annick Allair (UNC-22), en présence d'Alain Burgaud (UNC-85), de Michel Cottignies (UNC-34), de Dominique Germain (UNC-67), de Meriem Hafsi (UNC-75), de Michel Thomas (UNC-68) et de Siham Safi (secrétaire du comité).

## 117 dossiers ont été étudiés :

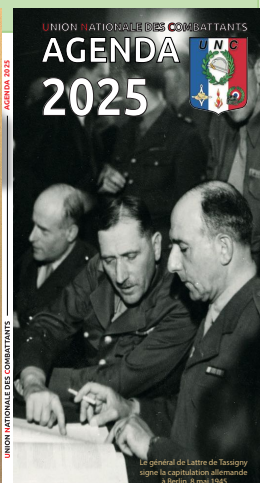
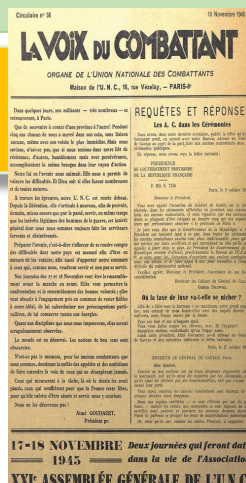
- 62 pour des veuves d'anciens combattants (AC) et de soldats de France (53 %),
- 40 pour des AC d'Indochine et d'AFN (34 %),
- 5 pour des AC des Opex (8 %),
- 4 pour des soldats de France (8 %),
- 3 pour des membres associés (5 %),
- 2 pour des pupilles de la Nation (2 %),
- 1 pour un enfant d'AC d'AFN (0,8 %).

102 aides ont été accordées pour un montant de 37 850 €, 11 dossiers ont été rejetés et 4 dossiers ajournés.

# Du côté du magasin

Attention, les agendas ont été imprimés cette année en nombre limité et plus des 2/3 du stock ont déjà trouvé preneur.

Si vous voulez en commander, ne tardez pas, le siège ne fera pas de réimpression !



# La Voix du Combattant

## Calendriers 2025

### ATTENTION, IL EXISTE 2 CALENDRIERS À NE PAS CONFONDRE

Le premier, le calendrier A, présente les dates limites d'envoi pour la gestion de votre fichier d'abonnés, soit la date après laquelle les rajouts et suppressions d'abonnés sur le fichier de la société EDIIS ne pourront plus être pris en compte pour le magazine suivant.

Point de contact : Mme Siham Safi,  
01 53 89 04 23, [uncsocial@unc.fr](mailto:uncsocial@unc.fr)



Le second, le calendrier B, est celui des envois des articles par les fédérations départementales à la rédaction de *La Voix du combattant* ([uncvdc@unc.fr](mailto:uncvdc@unc.fr)). Il présente les dates limites d'envoi après lesquelles vos articles ne pourront plus être intégrés au magazine suivant. Attention, les associations locales doivent impérativement transmettre leurs textes et photos à leur fédération et en aucun cas à la rédaction au siège national.



Dates de parution du magazine	Dates limites de modification de votre fichier
N° 1901 (janvier 2025)	12 décembre 2024
N° 1902 (février 2025)	23 janvier 2025
N° 1903 (mars 2025)	20 février 2025
N° 1904 (avril 2025)	20 mars 2025
N° 1905 (mai 2025)	24 avril 2025
N° 1906 (juin-juillet 2025)	12 juin 2025
N° 1907 (août-septembre 2025)	28 août 2025
N° 1908 (octobre 2025)	25 septembre 2025
N° 1909 (novembre 2025)	23 octobre 2025
N° 1910 (décembre 2025)	20 novembre 2025
N° 1911 (janvier 2026)	18 décembre 2025

Dates de parution du magazine	Envoi par courriel avant le
N° 1901 (janvier 2025)	15 novembre 2024
N° 1902 (février 2025)	20 décembre 2024
N° 1903 (mars 2025)	17 janvier 2025
N° 1904 (avril 2025)	14 février 2025
N° 1905 (mai 2025)	14 mars 2025
N° 1906 (juin-juillet 2025)	18 avril 2025
N° 1907 (août-septembre 2025)	13 juin 2025
N° 1908 (octobre 2025)	18 juillet 2025
N° 1909 (novembre 2025)	19 septembre 2025
N° 1910 (décembre 2025)	17 octobre 2025
N° 1911 (janvier 2026)	14 novembre 2025

# Rappel des échéances

## Païement du troisième tiers

Le 3<sup>e</sup> tiers doit parvenir impérativement au service comptabilité du siège national **pour le 15 octobre**, terme de rigueur, **en précisant clairement l'origine du paiement**.

N'oubliez pas, avec ce règlement, d'envoyer **le tableau de répartition de vos effectifs par catégories de ressortissants**.

## Informations générales

### Commission de la carte du combattant

La commission nationale de la carte du combattant, dans sa formation plénière, s'est réunie le 19 septembre dernier, sous la présidence du général de corps d'armée (2S) André Soubirou et en présence de Madame Marie-Christine Verdier-Jouclas, directrice générale de l'ONaCVG ainsi que du général de division (2S) Éric Maury, directeur général adjoint.

Pour mémoire, la commission nationale se réunit en séance plénière tous les ans en septembre. Elle est composée de 21 représentants d'associations et de 6 des forces armées. Cette composition a été fixée en 2020, pour un mandat de 5 ans.

Tous les trimestres, une commission restreinte, composée de 6 membres, se réunit pour étudier tous les dossiers qui lui sont soumis et avoir un point de situation sur des sujets d'actualité par l'ONaCVG.

**La commission** a procédé à l'examen de 3 227 demandes et **a attribué 2 925 cartes** :

- ☛ 2 au titre de la guerre 1939-1945,
- ☛ 129 au titre de l'AFN,
- ☛ 2 794 au titre des opérations extérieures.

Parmi ces cartes attribuées, 736 l'ont été au titre de la mesure « carte du combattant à 112 jours » de présence (décret n° 2023-1215 du 20 décembre 2023).

Depuis le début de l'année, le délai de traitement des dossiers est de 95 jours (contre 120 fixés par le contrat d'objectifs et de performance de l'ONaCVG), et celui de la confection et de l'envoi de la carte est de 16 jours (contre 21 fixés).

Pour mémoire, ont été attribuées en 2023 :

- ☛ 11 716 cartes du combattant,
- ☛ dont 10 327 au titre des Opex,
- ☛ et 404 au titre de l'AFN 1962-1964 (39 604 attribuées depuis 2019).

### Allocation de reconnaissance du combattant

**Le nombre de bénéficiaires** de l'allocation de reconnaissance du combattant s'élève à **667 229 personnes**, dont 84,60 % relèvent de la génération d'AFN et 9,60 % de celle des Opex. L'âge médian est quant à lui de 87 ans.